



Charte d'engagement Evénements 3.0

Le portail des solutions développement durable pour les événements professionnels

Evénements 3.0 est un portail web regroupant les acteurs les plus engagés dans la mise en place de solutions développement durable pour l'organisation d'événements professionnels.

Les objectifs de la charte sont de :

- **Formaliser et afficher les engagements** en faveur du développement durable que prennent les prestataires présents sur le site Evénements 3.0.
- **Rendre accessible et fédérer** le plus grand nombre autour d'engagements communs évolutifs sur le développement durable.
- **Créer un niveau minimum d'engagement** pour apparaître sur le site Evénements 3.0.

Par la Charte, le responsable de l'établissement prestataire s'engage à :

1. Intégrer la notion de développement durable au sein de l'organisation des événements qui lui sont confiés : Le prestataire s'engage à s'appuyer sur les 3 notions essentielles du développement durable (l'environnement, le social et l'économie) lors de sa prestation. Concrètement, il aura comme objectif de diminuer l'impact négatif sur l'environnement, de favoriser les retombées sociales positives, de promouvoir les comportements éthiques et de pérenniser ces valeurs sur la durée.

2. S'améliorer continuellement : Le prestataire s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue. Au quotidien, il met en place des solutions innovantes pour réaliser des progrès sur les aspects environnementaux, éthiques et sociétaux. Il achemine ainsi à son rythme, son activité vers le développement durable.

3. Faire preuve d'exemplarité et être moteur dans l'industrie événementielle : Le prestataire engagé devra se positionner en tant qu'ambassadeur auprès de tous les acteurs du marché, en mettant en avant ses engagements par écrit (ex : présence sur le site ou sur les contrats) et en développant le réseau de partenaires développement durable sur le marché.

4. Assurer une qualité de service: Avant, pendant et après la prestation, le service rendu est de qualité répondant aux besoins du client. Concrètement, le prestataire s'engage à prendre en charge la demande du client avec un délai de réponse en deçà de 48h et à le conseiller afin de mettre en pratique les engagements développement durable.

5. Respecter scrupuleusement les informations mises en avant sur Evénements 3.0 : le prestataire s'engage sur la véracité des informations mises sur le site et fait en sorte que les organisateurs d'événements puissent en bénéficier.